



ETUDIER AUX USA

Faire un Stage avec le visa J1 Intern/ Trainee

CENTRE EDUCATIONUSA
COMMISSION FRANCO-
AMERICAINE FULBRIGHT FRANCE



TABLER DES MATIERES

1

LE VISA J1

2

LES DEMARCHES A EFFECTUER

3

COMMENT TROUVER UN
ORGANISME SPONSOR

4

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

5

BUDGET A PREVOIR

6

SOURCES D'INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES

7

NOUS CONTACTER



LE VISA J1

Il est possible de faire un stage professionnel aux États-Unis dans le cadre d'un programme structuré. Les organisateurs de ce programme doivent avoir obtenu un agrément du Département d'Etat américain (l'équivalent de notre Ministère des Affaires étrangères). Ce stage doit s'apparenter plus à une formation professionnelle qu'à un vrai travail. Il doit permettre au stagiaire d'améliorer ses compétences dans son propre domaine de spécialité.

Les stages aux États-Unis pour candidats internationaux font partie d'un vaste programme d'échanges internationaux appelé « Exchange Visitor Program » pour lequel les participants doivent obtenir le visa J-1. Des informations sur le programme de visa « Exchange Visitor Program » sont disponibles sur le site du département d'état américain : [Bridge USA](#).

Un stage aux Etats-Unis n'est pas autorisé dans le cadre du programme d'exemption de visa ESTA, sauf cas exceptionnels (ex. : les étudiants en médecine qui partent faire un stage d'observation dans un hôpital américain). Même si vous partez moins de 90 jours, vous devez obtenir un visa J-1, que vous soyez rémunéré ou non.

Il y a deux types de profils qui peuvent partir faire un stage avec un visa J1 :

- Les « Trainees » doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur et au moins un an d'expérience professionnelle, ou doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle au minimum.
- Les « Interns » doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dans leur pays d'origine, ou être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur depuis moins de 12 mois.

La durée maximum autorisée pour un stage est de 18 mois pour un « Trainee » et 12 mois pour un « Intern ». Le stage doit être à plein temps, c'est-à-dire un minimum de 32 heures d'activité par semaine.

Les stages sont autorisés dans les secteurs suivants : agriculture / sylviculture / pêche, arts et culture, BTP, média et communication, éducation, sciences sociales, sciences de l'information, conseil et services sociaux, gestion, commerce et finance, hôtellerie et tourisme, sciences et ingénierie, métiers de la santé (sauf ceux qui nécessitent une autorisation d'exercice), industrie, architecture, mathématiques, administration et droit.

Ne sont pas autorisés : les stages impliquant plus de 20% de travail administratif, les services aux personnes mineures ou personnes âgées, les soins médicaux, ou les stages qui ne nécessitent pas de qualification particulière, par exemple : barman ou barmaid, chauffeur de taxi, etc. Ce dernier type de travail dit « non-qualifié » peut en revanche être exercé pendant l'été dans le cadre du programme de « [Summer Work and Travel](#) » qui nécessite également un visa J1 (consultez notre brochure « Travailler aux États-Unis l'été » à partir de notre page "[Documentation](#)").



LES DEMARCHES

Le candidat-stagiaire a la possibilité de chercher son futur employeur par ses propres moyens mais ne peut obtenir de visa J-1 sans passer par un organisme agréé souvent appelé « sponsor organization » ou « organisme sponsor ». L'organisme sponsor doit être agréé par le Département d'état et a l'autorisation de vous fournir un certificat d'éligibilité appelé certificat DS-2019.

Ni la Commission franco-américaine ni le futur employeur américain ne sont habilités à fournir ce certificat. Ces organismes sponsor sont des prestataires de services privés, le stagiaire devra donc toujours prévoir de les rémunérer.

Le candidat-stagiaire doit également présenter au service consulaire de l'ambassade des Etats-Unis pour l'obtention de son visa J-1 un document appelé « Training / Internship Placement Plan – T/IPP» DS-7002 – Form ». Ce formulaire s'apparente à une convention de stage. Il doit être rempli et signé par l'employeur, le stagiaire et l'organisme sponsor. Ce dernier est tenu de contrôler l'entreprise d'accueil et de vérifier qu'elle est prête à respecter les différentes réglementations édictées par le Département d'Etat. Le DS-2019 ne peut être délivré par l'organisme sponsor sans le «Training / Internship Placement Plan – T/IPP» DS-7002.

Niveau d'anglais requis :

Le candidat-stagiaire doit avoir un niveau d'anglais lui permettant de communiquer aisément à l'intérieur d'une entreprise. Contrairement au programme Au Pair par exemple, aucun cours d'anglais n'est prévu pour le stagiaire pendant son séjour aux Etats-Unis. Le niveau d'anglais sera vérifié par l'organisme sponsor soit par un test d'anglais - par exemple le TOEIC - soit par un entretien oral. Si votre niveau d'anglais s'avère insuffisant, le DS-2019 peut vous être refusé.



La liste complète des organismes sponsors américains figure sur le site du Département d'Etat [Bridge USA](#) (dans le menu déroulant « Program », indiquez « Intern » si vous êtes étudiant.e ou jeune diplômé.e ; « trainee » si vous êtes professionnel.le)

LISTE D'ORGANISMES SPONSOR REPRÉSENTÉS EN FRANCE

La plupart des organismes cités ci-dessous sont des agences basées en France qui travaillent avec des organismes dit « sponsor » américains agréés par le Département d'Etat américain. Certains ne proposent que le DS-2019 à des candidats qui ont déjà trouvé leur stage, d'autres peuvent aider à la recherche d'un stage ou placer les candidats dans divers secteurs d'activité. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive.

N.B. Le fait de figurer sur la liste ci-dessous ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine.

AIESEC FRANCE

Programme « Global Talent » : expérience de stage pour les jeunes qui visent le développement professionnel dans un contexte global.

AMERICA WELCOME

Programme de la SAS Calvin-Thomas qui travaille avec les sponsors Intrax et InterExchange, tous deux agréés par le département d'état. En revanche, ils ne s'occupent pas des placements en entreprise.

EUROPUSA

Propose un service d'accompagnement et travaille avec des organismes sponsor agréés pour la délivrance du visa J1.
Formule avec ou sans placement.

EXPERIENCE INTERNATIONALE

Propose divers programmes de stages agricoles, horticoles, en viticulture-oenologie aux États-Unis mais aussi en management, commerce, et finance.

FRENCH-AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE

Branche de New York - Echanges et carrières à l'international
Seul sponsor consacré au milieu franco-américain des affaires, entretient de solides relations avec les responsables gouvernementaux américains et français. Par le biais de la plateforme CareerConnect, ils facilitent les prises de contact entre entreprises membres et candidats qualifiés.

COMMENT TROUVER UN PROGRAMME



INTRAX GLOBAL INTERNSHIPS

Secteurs : affaires, marketing, commerce, finance, ingénierie, IT, médias, développement web et programmes, art numérique, tourisme et ONG, hôtellerie/restauration, Arts et Culture, Sciences, administration publique et droit.

PARENTHESE

Représente CIEE (Council on International Educational Exchange), désigné sponsor officiel par le gouvernement américain depuis 1947. Programmes « Intern » ou « Trainee ». Parenthèse ne propose pas de services de placement mais leur site regorge d'informations pratiques et de ressources en ligne gratuites pour vous aider à démarcher les employeurs américains par vous-même.

VISA J-1 (GROUPE ADIONA)

Secteurs : Management, business ; commerce, finance, média, communication, administration publique, droit, hôtellerie et tourisme, sciences, ingénierie, architecture, mathématique, industrie.

WANAGO WORLD

Représentants français de GeoVisions et CENET (organismes agréés J1). Secteurs divers et variés : hôtellerie-restauration, commerce, marketing, industrie, médias et communication, etc.



LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Etre Volontaire International, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Le V.I est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France.

Le VIE (Volontariat International en Entreprise) effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger.

Il occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc.

Le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant les offres sur le site de Business France, qui instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE.

Le Volontariat International en Administration (V.I.A) est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État français à l'étranger : dans les consulats, les ambassades, les services et les missions économiques français à l'étranger ou encore dans les services de coopération et d'action culturelle. Les V.I.A peuvent être placés sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI). Aucune candidature spontanée ne doit être adressée directement aux ambassades. Les candidats doivent attendre qu'une offre apparaisse sur le site du CIVI pour y postuler et envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse électronique du contact qui apparaît sur l'annonce.

MODALITÉS D'ACCÈS:

Toute personne âgée de plus de 18 ans et de moins de 28 ans à la date d'inscription peut prétendre à un Volontariat International. Le départ en mission s'effectue au plus tard le jour de votre 29ème anniversaire. Au-delà, aucune dérogation n'est accordée.

Vous devez être de nationalité française ou européenne (ressortissant des Etats membres de l'Espace Economique européen qui regroupe les 28 Etats membres de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège, le Lichtenstein) ou monégasque.

Vous devez être en règle avec les obligations de service national du pays dont vous êtes ressortissant.

Vous devez jouir de vos droits civiques et justifier d'un casier judiciaire vierge. Enfin, vous devez remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour les personnes exerçant des activités de même nature dans l'organisme d'accueil.

Plus d'infos : <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>



BUDGET A PREVOIR

BUDGET A PRÉVOIR POUR UN STAGE DE 12 MOIS

1. Billet d'avion transatlantique Entre 500 € et 1 500 € selon la destination;
2. Frais de prestations de services des organismes sponsor pour la délivrance du DS-2019 (sans placement) : environ 3 000€ (comprenant une assurance santé);
3. Frais de demande de visa 185\$;
4. Frais d'enregistrement SEVIS 220\$;
5. Frais d'entretien (logement, nourriture) Minimum 1 500 € par mois selon la destination (à NY ou LA : plutôt le double !);
6. Frais de transports locaux : Entre \$50 et \$150 par mois pour une carte de transport ou environ \$3000 - \$10000 pour une voiture d'occasion.

POSSIBILITÉS D'AIDE FINANCIÈRE

Aucune aide financière tant pour le séjour que pour le voyage ne peut être envisagée de la part de l'Ambassade des États-Unis ni de la Commission franco-américaine Fulbright France pour permettre des stages aux États-Unis. Sachez cependant qu'un certain nombre de conseils régionaux attribuent des bourses aux étudiants résidents de la région afin de favoriser la mobilité internationale.

Nous vous suggérons de vous renseigner auprès du service des relations internationales de votre école ou auprès du conseil régional de votre lieu de résidence et / ou d'études.

Vous pouvez également consulter le site Etudiant.Gouv.Fr



INFOS SUPPLEMENTAIRES

[Ministère des Affaires étrangères – Préparer son expatriation](#)

[Club TELI](#) : pistes, conseils, offres pour partir à l'étranger.

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de sites Internet spécialisés dans la recherche de stages aux États-Unis. (Cette liste ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine):

[Campus Internships](#)

[College Recruiter](#)

[Idealist](#)

[Indeed](#)

[Intern Jobs](#)

[Intern Web](#)

[LinkedIn](#)

[Glassdoor](#)

[Go Abroad](#)

[Simply Hired](#)

[Vault](#)



COMMENT NOUS CONTACTER

- Pour une information générale sur les études supérieures aux Etats-Unis : consultez notre site web fulbright-france.org, rubrique “[Étudier aux USA](#)”.
- Pour une information sur les bourses de la Commission franco-américaine : consultez notre site web à la rubrique “[Bourses](#)”.
- Consultez nos tutoriels et vidéos témoignages sur notre page Youtube @ComFulbrightFR
- Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :
 - Facebook @fulbrightfrance
 - Instagram @franceeducationusa et @fulbrightfrance
- Abonnez-vous à notre [newsletter mensuelle](#).
- Vous n’avez pas trouvé de réponses à vos questions ?
 - posez-les par le biais de notre [formulaire de contact](#).
 - Participez à nos [sessions d’informations virtuelles](#) (une fois par mois, le lundi à 17h CET, sur Zoom).
 - Pour des conseils personnalisés, [prenez rendez-vous avec notre conseillère](#).

Mars 2025

Centre EducationUSA Commission franco-américaine Fulbright France 9 rue Chardin,
75016 Paris, France

